Nations Unies A/ES-10/757–S/2017/611

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juillet 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par les autorités israéliennes à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste du Territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

Lettres identiques datées du 17 juillet 2017, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite par la présente appeler votre attention sur la situation alarmante qui règne dans l'État de Palestine occupé, y compris Jérusalem-Est, où Israël se livre à d'incessantes provocations et poursuit ses agissements illégaux à l'encontre du peuple palestinien. La Puissance occupante continue de commettre chaque jour de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme qui exacerbent la situation humanitaire, sociale, économique et politique et les conditions de sécurité sur le terrain. La situation précaire que connaissent les civils palestiniens continue donc de s'aggraver, éloignant ainsi toute possibilité et tout espoir réels d'une paix fondée sur la solution des deux États sur la base des frontières de 1967.

Il me faut tout d'abord appeler instamment votre attention sur la situation dangereuse à Jérusalem-Est occupée. Depuis plusieurs années, nous alertons sur le fait que les provocations et incitations à la haine auxquelles se livrent continuellement les extrémistes juifs et responsables israéliens, tout comme les mesures illégales qu'Israël ne cesse de prendre contre les lieux saints de la ville, notamment l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa (Haram el-Charif), ont exacerbé les sensibilités religieuses et les tensions et engendré une situation explosive. Nous assistons aujourd'hui encore aux mêmes actes de provocation de la Puissance occupante, qui alimentent des tensions et une instabilité déjà fortes sur le terrain.

Après les violents incidents, fermement condamnés par le Président Mahmoud Abbas, qui ont éclaté le vendredi 14 juillet 2017 à Jérusalem-Est occupée, Israël a une fois de plus manqué, en paroles comme en actes, à ses engagements quant au maintien et au respect du statu quo historique sur Haram el-Charif. Bien au contraire, il a imposé trois jours de fermeture ainsi que des « mesures de sécurité supplémentaires » comme l'installation de détecteurs de métaux ainsi que de

17-12279 (F) 270717 280717

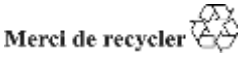

caméras de surveillance supplémentaires aux abords de l'esplanade. Ces mesures empêchent les civils palestiniens d'y accéder et d'y prier, alors qu'Israéliens et touristes sont toujours autorisés à se rendre dans la vieille ville et même sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. Le mufti de Jérusalem, cheik Mohammad Hussein, ainsi que 58 employés du Service des awqaf et des dotations religieuses ont par ailleurs été agressés, placés en détention et interrogés pendant plusieurs heures. Les autorités d'occupation ont demandé aux vigiles postés près de la mosquée Al-Aqsa de rester chez eux.

Ces provocations perpétrées par Israël et ces atteintes aux droits fondamentaux des Palestiniens, y compris celui d'exercer leur culte, ne favorisent nullement un retour au calme et créent au contraire des conditions propices à la poursuite des affrontements et à un regain de violence. C'est précisément ce qui s'est produit aujourd'hui, lorsque des accrochages ont éclaté entre la soi-disant police israélienne et les fidèles musulmans palestiniens aux abords de Haram el-Charif. Le Croissant-Rouge palestinien a recensé plusieurs blessés à la suite de ces heurts et signalé notamment que le chef de l'Initiative nationale palestinienne et ancien Ministre palestinien de l'information, Moustafa Barghouti, avait été atteint d'une balle en caoutchouc à la tête et évacué vers l'hôpital Al-Makassed de Jérusalem-Est.

Nous rappelons que toutes les mesures illégales prises par les autorités israéliennes à Haram el-Charif et dans le reste de Jérusalem-Est occupée vont à l'encontre des nombreuses résolutions dans lesquelles le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale demandent qu'il soit mis fin à toutes les décisions prises par Israël pour modifier le caractère, le statut juridique et la composition démographique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et demandent à la Puissance occupante de respecter les obligations que lui impose le droit international, y compris la quatrième Convention de Genève, qui proscrit notamment l'installation de détecteurs de métaux.

Nous condamnons la fermeture de la mosquée Al-Aqsa par Israël, Puissance occupante, ainsi que toutes les mesures de provocation susmentionnées. Nous exhortons la communauté internationale à faire en sorte qu'Israël revienne rapidement sur ses récentes mesures et mette fin à toute initiative menaçant la nature fragile du statu quo historique, dans un souci de désescalade au vu de la situation dangereuse qui règne à Jérusalem-Est occupée.

Dans le même temps, les déclarations incendiaires des responsables israéliens, qui enveniment la situation, doivent être condamnées et il faut y mettre un terme. Nous pensons notamment aux propos du Ministre israélien de la sécurité publique, Gilad Erdan, qui a déclaré : « Quoi qu'en pensent les autres pays, Israël est souverain sur le mont et si telle action nous semble présenter tel avantage, nous la menons ». Après cette déclaration, le soi-disant comité ministériel israélien pour les affaires législatives a adopté le 16 juillet un projet de loi qui « exclut la partition de la ville de Jérusalem dans tout accord de paix qui pourrait être conclu avec les Palestiniens ».

Ces propos incendiaires visent manifestement à asseoir, de manière brutale et illégale, le contrôle d'Israël sur Haram el-Charif, situé au cœur de Jérusalem-Est occupée et qui fait partie intégrante du Territoire palestinien occupé depuis 1967. Ils constituent également une incitation à la haine contre le peuple palestinien et ses dirigeants. Nous devons à cet égard rappeler la décision faisant autorité qu'a récemment prise le Conseil de sécurité dans sa résolution 2334 (2016), dans laquelle il a souligné qu'il ne reconnaîtrait aucune modification aux frontières du 4 juin 1967, y compris en ce qui concernait Jérusalem, autres que celles convenues par les parties par la voie de négociations. Nous insistons également sur le fait que ce lieu sacré, première qibla et troisième lieu saint de l'Islam, reste sous la supervision des

awqaf musulmans et rappelons le rôle particulier que joue le Royaume hachémite de Jordanie s'agissant des lieux saints musulmans et chrétiens de la ville.

Israël continue dans le même temps de perpétrer de graves violations des droits fondamentaux des Palestiniens, y compris le droit à la vie. Des civils palestiniens, notamment des enfants, continuent d'être tués ou grièvement blessés tandis que les forces d'occupation israéliennes et les milices formées par des colons persistent à faire usage, en toute impunité, d'une force excessive et aveugle contre un peuple sans défense. Le 12 juillet, les forces d'occupation ont tiré sur deux jeunes Palestiniens, Aous Mohamed Youssef Salamé (17 ans) et Saad Nasser Hassan Abd el-Fattah Salah (20 ans), qui sont décédés, et blessé au moins deux autres personnes après une violente descente militaire dans le camp de réfugiés de Jénine. Deux jours plus tard, le 14 juillet, un jeune Palestinien, Barra' Hamamdé (18 ans), a été tué et deux autres blessés par des balles tirées par les forces d'occupation dans le camp de Dheïché à Bethléem. Incursions et arrestations sont encore menées au quotidien en Cisjordanie, des civils palestiniens continuent d'être arrêtés et les jeunes hommes et garçons restent les cibles privilégiées des forces d'occupation israéliennes qui, régulièrement, agressent, humilient et maltraitent les civils palestiniens lors des arrestations, interrogatoires et détentions.

Il va de soi que sans une action internationale décisive pour mettre fin à l'ignoble occupation illégale qui dure depuis 50 ans et à tous les crimes commis contre le peuple palestinien qui découlent de cette occupation et la font perdurer, Israël continuera de faire fi de la vie des Palestiniens et d'enfreindre la loi sans crainte de sanctions ou de répercussions. On peut citer comme exemple concret la récente décision d'aménager la peine du soldat israélien qui avait été reconnu coupable d'avoir exécuté en mars 2016 un Palestinien blessé gisant au sol en une simple assignation à résidence, décision qui confirme que lorsqu'il s'agit de crimes commis par des Israéliens contre des Palestiniens, les principes de responsabilité et de justice sont totalement occultés, même si la scène est filmée.

Parallèlement à ces flagrantes violations des droits de l'homme, la Puissance occupante poursuit bien entendu la colonisation de notre terre avec la construction de nouvelles implantations, l'édification d'un mur, la confiscation et la destruction de terrains et de biens appartenant à des Palestiniens et le déplacement forcé de civils palestiniens, en violation flagrante du droit international humanitaire et du Statut de Rome, ce qui constitue donc des crimes de guerre. Une semaine auparavant, la « municipalité israélienne » de Jérusalem avait approuvé la construction de 800 nouveaux logements dans Jérusalem-Est occupée. Il s'agirait apparemment de bâtir 276 logements dans la colonie de Pisgat Ze'ev, 120 à Neve Yaakov, 200 à Ramot et 202 à Gilo, ce qui isolerait un peu plus Jérusalem de son milieu naturel palestinien, fragmenterait encore le territoire palestinien, détruirait sa continuité et compromettrait la viabilité de la solution des deux États sur la base des frontières de 1967, au mépris du droit international, des résolutions des Nations Unies et du consensus international sur la question.

Nous appelons également à nouveau votre attention sur la grave situation que connaît la bande de Gaza, dont les habitants souffrent toujours terriblement des conséquences du blocus asphyxiant et immoral que leur impose Israël depuis une décennie et qui constitue un châtiment collectif flagrant. La grave crise humanitaire qui sévit depuis plusieurs années empire jour après jour. Rappelons à cet égard le rapport publié par l'équipe de pays des Nations Unies en août 2012 au sujet de Gaza, dans lequel elle décrivait la situation humanitaire catastrophique et les conditions socioéconomiques et environnementales déplorables et annonçait que d'ici à 2020 Gaza deviendrait « invivable ». Un autre rapport a ensuite été publié, intitulé « Gaza : 10 years later » dans lequel il était notamment relaté que la vie du

Palestinien moyen à Gaza était de plus en misérable et que la plupart des prévisions pour 2020 s'étaient encore dégradées, plus rapidement que prévu.

Ce constat alarmant doit être pris au sérieux et des mesures doivent être adoptées sans tarder. Nous continuons de demander la levée du blocus imposé par Israël et la fin des attaques incessantes commises contre Gaza et sa population palestinienne. Il faut à tout prix éviter une implosion et l'enclenchement d'un nouveau cycle de violence dévastateur. La dignité et l'humanité des Palestiniens de Gaza doivent être restaurées, tout comme leur espoir de connaître un jour la fin de ce cauchemar et un avenir meilleur, espoir qui s'étiole dangereusement.

Avant de conclure, nous vous présentons ci-dessous quelques-uns des multiples crimes perpétrés par la Puissance occupante depuis la précédente lettre que nous vous avions adressée :

18 juin 2017

- Les forces navales d'occupation israéliennes ont ouvert le feu sur des bateaux de pêche palestiniens au large de la ville de Gaza, contraignant les pêcheurs, terrorisés, à accoster.
- Un Palestinien a été blessé après que son véhicule s'est retourné lors d'une course-poursuite avec les forces d'occupation près de Sourif, dans la province d'Al-Khalil (Hébron).

19 juin 2017

- Les forces d'occupation ont arrêté 21 Palestiniens, dont un aveugle, au cours de raids lancés avant l'aube en Cisjordanie.

20 juin 2017

- Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté au moins 17 Palestiniens au cours de raids nocturnes menés en Cisjordanie.
- Les forces d'occupation ont tué par balle un Palestinien près du barrage militaire illégal de Qalandiya, à Ramallah.

21 juin 2017

- Les forces d'occupation ont arrêté au moins 16 Palestiniens au cours de raids menés en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est.
- Pour la deuxième journée consécutive, des bulldozers israéliens ont aplani des terrains palestiniens au sud de Naplouse pour préparer la construction de nouvelles implantations illégales.

22 juin 2017

- Des bulldozers militaires israéliens sont entrés dans le nord de la bande de Gaza et ont aplani des terrains situés à proximité du camp de Jabaliya.

23 juin 2017

- Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté sept Palestiniens au cours de raids menés dans le nord de la Cisjordanie.

24 juin 2017

- La Puissance occupante a refusé à un adolescent palestinien, Khalid Ghamri (17 ans), l'autorisation de se rendre de la bande de Gaza assiégée à Jérusalem

pour y recevoir un traitement médical à la suite des graves blessures par balle que lui ont infligées les forces d'occupation le 23 mai 2017.

26 juin 2017

- Des dizaines de colons israéliens, escortés par les forces d'occupation, ont effectué une descente près du village de Sanour (province de Jénine) où ils ont proféré des insultes racistes et anti-arabes à l'encontre des civils palestiniens.

28 juin 2017

- Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté au moins 14 Palestiniens, dont un membre du Conseil législatif palestinien, au cours de raids nocturnes menés en Cisjordanie.
- Les forces d'occupation israéliennes ont détruit au moins 60 panneaux solaires dans le village reculé de Joubbet el-Dhib, à l'est de Bethléem.
- Des colons israéliens venus de l'implantation illégale de Yizhar ont mis le feu à des terrains situés près du village de Bourin (province de Naplouse) avant de prendre la fuite.
- Iyad Mounir Arafat Ghaith (23 ans) a été tué par balle par les forces d'occupation lors d'un raid à Al-Khalil (Hébron).

30 juin 2017

- Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté au moins cinq Palestiniens au cours de raids nocturnes menés en Cisjordanie et une adolescente palestinienne a été battue par des soldats israéliens à Al-Khalil (Hébron).
- Les forces d'occupation ont arrêté un Palestinien de 15 ans et tenté d'arrêter un enfant de 10 ans lors d'un raid mené dans le secteur Kroum el-Qamr du quartier de Silwan dans Jérusalem-Est occupée, tandis qu'elles présentaient des ordres de destruction à deux familles palestiniennes dans le secteur Ouadi Héloué de Silwan.

2 juillet 2017

- Des dizaines de Palestiniens ont été blessés, dont au moins un grièvement, et un jeune homme a été arrêté dans Jérusalem-Est occupée.

3 juillet 2017

- Les forces d'occupation ont arrêté 18 Palestiniens au cours de raids lancés avant l'aube en Cisjordanie.

5 juillet 2017

- Un groupe de colons israéliens a violemment agressé et battu Hicham Ragheb Abou Icha (22 ans) rue Chouhada, dans la vieille ville d'Al-Khalil (Hébron), sans que les forces d'occupation ne réagissent.
- Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté au moins 30 Palestiniens, dont trois adolescents et un homme handicapé, au cours de raids militaires menés en Cisjordanie.

6 juillet 2017

- Lors d'un raid mené dans le quartier de Silwan de Jérusalem-Est occupée, les forces d'occupation israéliennes ont agressé des résidents palestiniens; deux Palestiniens ont été arrêtés.

7 juillet 2017

- Omar Ahmed Issa (37 ans) est décédé après avoir été écrasé par le véhicule d'un colon israélien à l'ouest de Bethléem.

8 juillet 2017

- Abd Al-Rahman Barghouti, 18 mois, est décédé deux mois après avoir inhalé le gaz lacrymogène que les forces d'occupation avaient pulvérisé sur des logements palestiniens du village d'Aboud.

10 juillet 2017

- Les forces d'occupation ont abattu Mohamed Ibrahim Jibril (24 ans), originaire de Touqou (au sud de Bethléem) après un prétendu attentat à la voiture-bélier.
- Les forces d'occupation ont arrêté 14 Palestiniens, dont deux mineurs, au cours de raids menés en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est.

11 juillet 2017

- Un adolescent palestinien, Nour Hamdan (13 ans), a perdu un œil après avoir été atteint d'une balle recouverte de mousse tirée par les forces d'occupation israéliennes dans le quartier d'Issaouïyé de Jérusalem-Est occupée.

12 juillet 2017

- Les forces d'occupation israéliennes ont tué par balle deux jeunes Palestiniens, Aous Mohamed Youssef Salamé (17 ans) et Saad Nasser Hassan Abd Al-Fattah Salah (20 ans), et en ont blessé au moins deux autres au cours d'un violent raid militaire mené dans le camp de Jénine.
- Les forces d'occupation ont arrêté au moins 23 Palestiniens au cours de raids lancés avant l'aube en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.
- Les forces d'occupation ont arrêté un fonctionnaire des Nations Unies posté dans la bande de Gaza, Hamdan Mohamed Hassan Timraz (61 ans), assistant du directeur régional du Département de la sûreté et de la sécurité pour la bande de Gaza, au point de passage d'Erez.
- La prétendue municipalité israélienne à Jérusalem a approuvé la construction de 800 nouveaux logements dans des colonies situées dans Jérusalem-Est occupée.

13 juillet 2017

- Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté sept Palestiniens au cours de raids militaires et d'opérations de fouille menés en Cisjordanie.
- Les forces d'occupation ont tiré à balles réelles en direction de bergers et de paysans palestiniens à l'est de la ville de Jouhr el-Dik, dans le sud-est de Gaza.

- Les forces d'occupation ont fait une descente dans deux agences d'information palestiniennes à Al-Khalil (Hébron) et ont saisi leur matériel.

14 juillet 2017

- Des colons israéliens ont lancé des pierres sur des voitures palestiniennes qui traversaient le village de Fardis, à l'est de Bethléem.
- Un jeune Palestinien, Barra' Hamamdé (18 ans), a été tué et deux autres blessés par les tirs des forces d'occupation israéliennes dans le camp de Dheïché à Bethléem.

16 juillet 2017

- Des colons israéliens ont établi cinq caravanes illégales sur des terrains situés à proximité du village de Khodr, au sud de Bethléem.
- Le « comité ministériel pour les affaires législatives » de la Puissance occupante a approuvé un projet de loi excluant la partition de la ville Jérusalem dans tout accord de paix qui pourrait être conclu avec les Palestiniens.
- Les forces d'occupation ont abattu Ammar Tirawi (34 ans) près du village de Nabi Saleh, au nord-ouest de Ramallah.

17 juillet 2017

- Les forces d'occupation israéliennes ont réquisitionné au moins 70 dounoums (70 000 m²) de terres palestiniennes dans le village de Jabaa, au nord-ouest de Bethléem.
- Les forces navales d'occupation israéliennes ont blessé par balle deux pêcheurs palestiniens non armés qui travaillaient au large de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.
- Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté au moins 16 Palestiniens et installé plusieurs barrages routiers au cours de raids militaires menés pendant la nuit en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est.

Compte tenu des violations perpétrées et comme en témoigne la longue liste de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, on constate qu'Israël, Puissance occupante, fait toujours montre d'un manque de respect total et d'un mépris absolu de la loi, répétant ce cycle sans fin de destructions, infligeant d'incessantes souffrances et angoisses au peuple palestinien et détruisant la terre de l'État de Palestine. Nous demandons une action urgente pour amener Israël à cesser entièrement ses crimes contre le peuple palestinien. Nous demandons également qu'il soit mis fin à la colonisation illégale de l'État de Palestine occupé, y compris Jérusalem-Est et que soient abrogées immédiatement et totalement toutes les mesures visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut juridique du territoire occupé ou encore menaçant le statu quo historique à Haram el-Charif.

Cette action est indispensable pour mettre un terme à la détérioration de la situation déjà dangereuse qui règne sur le terrain. Une initiative collective doit être menée pour faire respecter le droit international et donner tout leur sens aux nombreuses résolutions que les Nations Unies ont adoptées sur la question et qui ne sont pas appliquées, notamment la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité. Il est plus que temps pour la communauté internationale, Conseil de sécurité en tête, d'assumer ses responsabilités et d'empêcher Israël de se comporter comme s'il était

au-dessus des lois et de mettre enfin un terme à cette occupation illégale sous toutes ses formes.

La présente lettre fait suite aux 614 lettres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, lequel constitue le territoire de l'État de Palestine. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 16 juin 2017 (A/ES-10/755-S/2017/513) rendent compte des crimes commis par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. La Puissance occupante doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits fondamentaux du peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de l'État de Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Riyad **Mansour**